

PROXANIL**CA701724**

www.lisam.com



Xi : Irritant

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Cymoxanil 50 g/L + Propamocarb 400 g/L.
Nom commercial : PROXANIL
Usage : Agriculture.
Type de produit : Fongicide.
Identification de la société : AGRIPHAR S.A.
Rue de Renory, 26/1
B-4102 Ougrée Belgique-Belgie
Tel. : +32 (0)4 385 97 11
Fax : +32 (0)4 385 97 49
e-mail: info@agriphar.com
http://www.agriphar.com

N° de téléphone en cas d'urgence : Voir le centre Anti-poison.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

* Danger pour l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Toux. Maux de tête. Somnolence. Etourdissements.
- Contact avec la peau : Rougeurs, douleur. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Ingestion : Douleurs abdominales, nausées. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Cymoxanil</u>	: 4 à 5 %	57966-95-7 / 261-043-0 / 616-035-00-5	Xn N	22-43-50/53
<i>Informations toxicologiques</i>				
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 960			
Admin. cutanée DL50 [mg/kg]	: > 2000			
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: > 5.06			
Sensibilisation	: Non classifié.			
<i>Information relative aux effets écologiques</i>				
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: 47.5 à 91			
CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: 27			
<u>Propamocarb hydrochloride</u>	: 33 à 40 %	25606-41-1 / 247-125-9 / -----	Xi	43
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: > 2000			
Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]	: > 2000			
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: > 5			

AGRI PHAR S.A.

Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)4 385 97 11

Fax : +32 (0)4 385 97 49

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter d'urgence un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter immédiatement un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Pulvérisation d'eau. Mousse. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Risques spécifiques : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général : Eviter toute exposition inutile. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Aérer les espaces confinés avant d'y pénétrer.
- Mesures techniques de protection : Veiller à une bonne mise à la terre.
- Stockage : Conserver sous clé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Après utilisation bien fermer le couvercle. Protéger du gel.
- Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle



- Protection respiratoire : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

**PROXANIL****CA701724****8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)**

- | | |
|-------------------------|--|
| - Protection des mains | : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. |
| - Protection de la peau | : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation. |
| - Protection des yeux | : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité. |
| - Ingestion | : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| Hygiène industrielle | : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. |

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | |
|---------------------------------|-----------------|
| Etat physique à 20 °C | : Liquide. |
| Couleur | : Clair(e). |
| Odeur | : Non connu(e). |
| Densité | : 1.08 |
| * Viscosité à 20°C [mPa.s] | : 900 |
| * Tension de surface [mN/m] | : 28.4 (25°C) |
| * Point d'éclair [°C] | : > 103 |
| * Temp. d'autoinflammation [°C] | : > 430 |

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|-------------------------------------|---|
| Stabilité et réactivité | : Stable. |
| Produits de décomposition dangereux | : Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. |
| Matières à éviter | : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts. |

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|-----------------------------------|--|
| * Informations toxicologiques | |
| Toxicité aiguë | |
| - Cutanée | : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| * - Oculaire | : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation. |
| * Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] | : > 2000 |
| * Admin.cutanée DL50 [mg/kg] | : > 4000 |
| * Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] | : Aucune donnée disponible. |
| Sur les ingrédients | : Voir Rubrique : Informations sur les composants. |

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---|
| * Information relative aux effets écologiques | : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| * CL50-96 Heures - poisson [mg/l] | : 1000 |
| * CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] | : 590 |
| * EbC50 Algae [mg/l] | : 83 (72h) |
| * ErC50 Algae [mg/l] | : 190 (72h) |
| Sur les ingrédients | : Voir Rubrique : Informations sur les composants. |

**PROXANIL****CA701724****13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- * Information générale : S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
- * Transport terrestre : Non classifié.
- * Transport par mer : Non classifié.
- * Transport aérien : Non classifié.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- * - Symbole(s) : Xi : Irritant
- * - Phrase(s) R : R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- * - Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S24 : Eviter le contact avec la peau.
S29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

16 AUTRES INFORMATIONS

Autres données : Révision - Voir : *

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document